

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA SEANCE DU 12 JUILLET 2018

Présents : SIX C., SERVOIR J.P., DULAC C., BARBIER V., GALLAND S., ALCABEZ J., VALETTE S, ROUGÉ F., BAUMERT P., BOUNICHOU M, HUOT D, DELPECH D., PETIT P, VILLEFER F., TROUVÉ F.

Absents excusés : M PEDOT R. (pouvoir M SERVOIR), TRIJOULET J.P.(pouvoir M BARBIER), LE BOURGOCQ M.P., POLLARD K. (pouvoir M SIX).

Secrétaire élue : Dominique HUOT

1/ retrait délibération droit de priorité immeuble SNCF :

M Villefer se retire

M le Maire rappelle à l'assemblée que par délibération du 14 mai 2018, le conseil municipal a décidé d'exercer le droit de priorité pour l'immeuble cadastré section AD n° 430 appartenant à SNCF RESEAU représenté dans ce dossier par NEXITY PROPERTY MANAGEMENT.

Il s'agissait de faire droit à la demande du Département d'implanter ses ateliers techniques sur la zone indiquée. Or, il s'avère, que ce dernier a finalement renoncé à acquérir cet immeuble sans pour autant renoncer à s'implanter sur la commune de Saint-Cyprien.

Le conseil municipal, à l'unanimité:

Considérant les termes de l'article L 242-1 du code des relations entre le public et l'administration

-décide de retirer la délibération du conseil municipal du 14 mai 2018 relative à l'exercice du droit de priorité, considérant qu'elle ne poursuivait pas les objectifs prévus par l'article L300-1 du code de l'urbanisme , article dûment visé par l'article L240-1 du même code

Le Maire, Christian SIX



